



Réunion de préparation des vendanges 20 Août 2025

Bilan de la campagne 2025
Chambre d'Agriculture de l'Aude
Pôle productions durables
Equipe Viticulture
Elodie Vergnettes

occitanie.chambre-agriculture.fr



Ordre du jour:

■ Bilan de la campagne 2025

- Phénologie
- Climatologie
- Etat sanitaire
- Accidents climatiques
- Incendies

■ La Chambre d'Agriculture à vos côtés

- L'Equipe Viticulture
- Notre offre de services



Point arrachage définitif:



Données France AGRIMER Mesure de réduction définitive du potentiel viticole

Pour le département de l'Aude:
1005 dossiers arrachage engagés
Pour un montant de: 19 928 512 Euros

Au 27 Juin:
820 demandes de paiement déposées
694 dossiers payés
Pour une surface de 2993 Ha

Au 7 Août:
985 demandes de paiement déposées
900 dossiers payés
Pour une surface de 4296 Ha



3



BILAN DE LA CAMPAGNE 2025

Phénologie



Phénologie 2025



Débourrement
03/04/2025
 27/03/24
 02/04/23
 25/03/22

Boutons Floraux Séparés
13/05/2025
 30/04/24
 05/05/23
 02/05/22



Début de la Floraison
27/05/2025
 21/05/24
 20/05/23
 15/05/22



Début de la Véraison
20/07/2025
 21/07/24
 20/07/23
 05/07/22



Début des Vendanges
13/08/2025
 19/08/24
 17/08/23
 03/08/22



Bilan phénologie 2025

- **Débourrement** début avril, avec 7 à 10 jours de retard par rapport à 2024
- **Peu d'eau dans les sols** (hiver relativement sec malgré les précipitations régulières) sur l'ensemble du Département
- **Belle sortie au printemps** malgré la faible pluviométrie et les sécheresses 2023 et 2024
- **Un retard par rapport à 2024 dans la phénologie** jusqu'au stade Fermeture de grappe, puis une accélération de l'évolution des stades phéno pour arriver à une date de véraison identique à celle de 2024.
- **Une maturité précoce** (accélérée par une semaine de températures > à 40°C) et un début de vendanges au 13 août 2025





Bilan de la campagne 2025

CLIMATOLOGIE

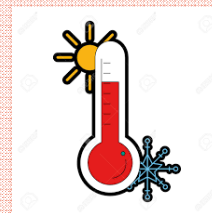
- **Bilan Thermique:**

Températures moyennes inférieures en Hiver par rapport à 2024 (janvier février et mars) sur l'ensemble du département puis supérieures à partir du mois de mai.

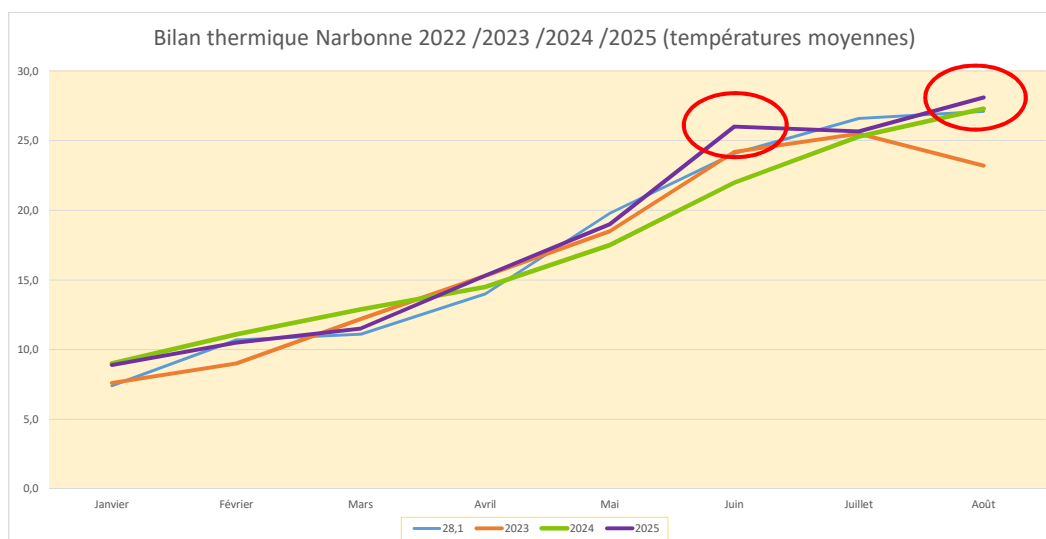
Températures du mois de juillet similaires à celles de 2024.

Deux pics bien distincts de canicule enregistrés en juin et Août avec chaque fois une dizaine de jours à + de 40°C.

(source météo France)



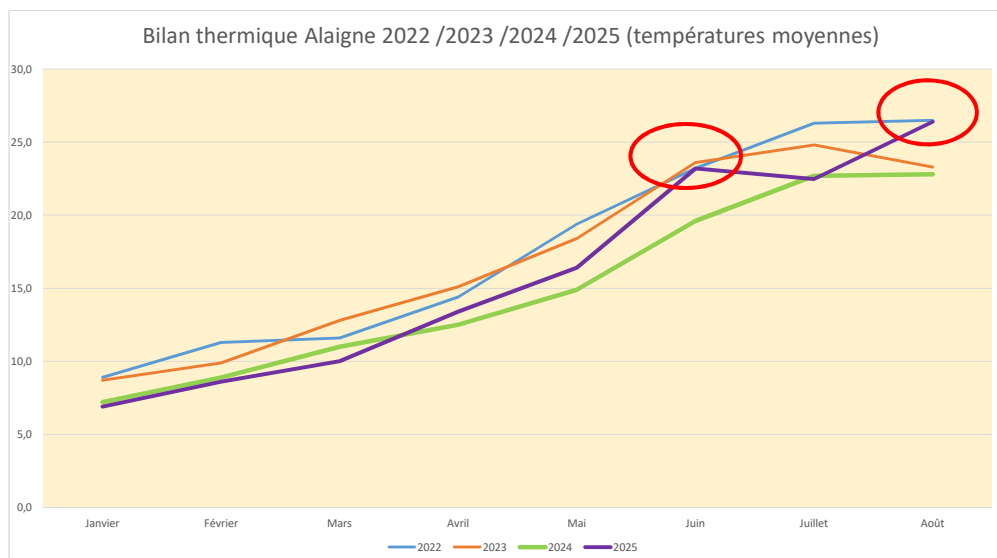
Bilan Thermique NARBONNE



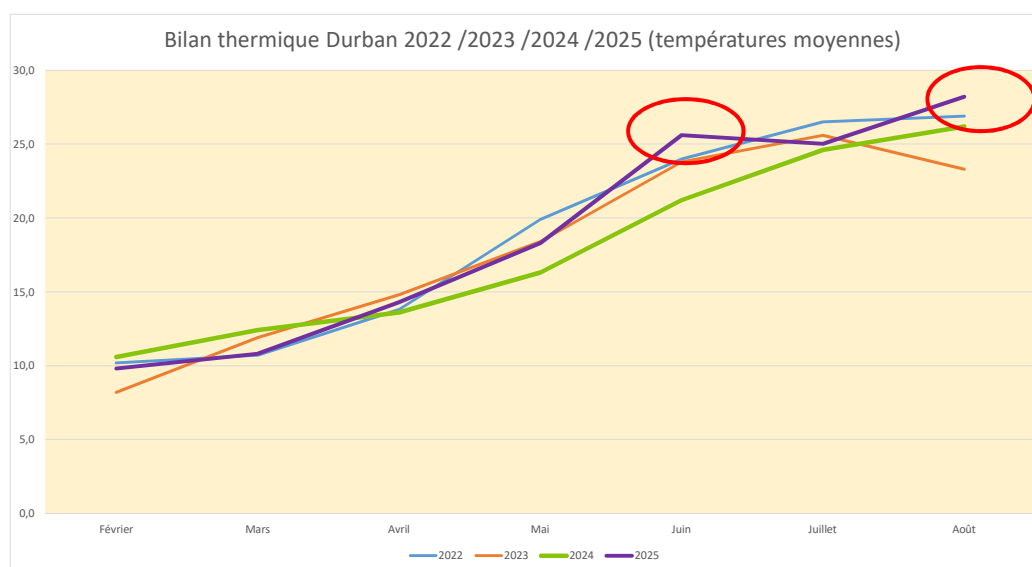
8



Bilan Thermique ALAIGNE



Bilan Thermique DURBAN





Bilan de la campagne 2025

CLIMATOLOGIE



• Bilan Hydrique:

Des précipitations plus régulières que les trois dernières années sur l'ensemble du département mais le compte n'y est pas...

Alaigne: 299,7mm entre janvier et août 2025 / **392mm** (sur la même période en 2024)

Campagne 2025 (1^{er} Octobre-18 Août) 508,4 mm

Leucate 200,7mm en 2025 / 203mm (sur la même période en 2024)

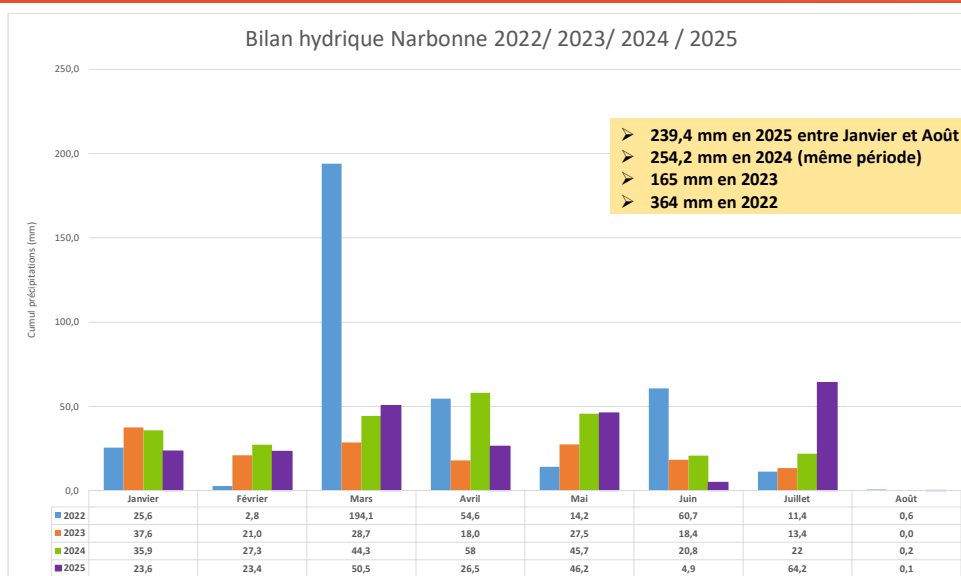
Campagne 2025 (1^{er} Octobre-18 Août) 384,4 mm



(source Météo France)



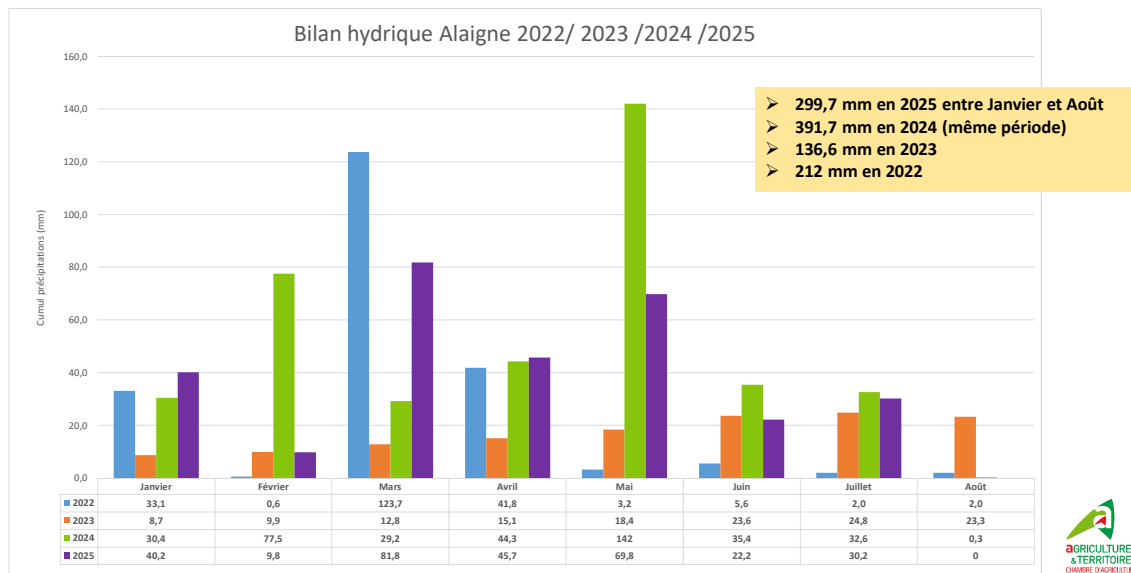
Bilan hydrique NARBONNE



12



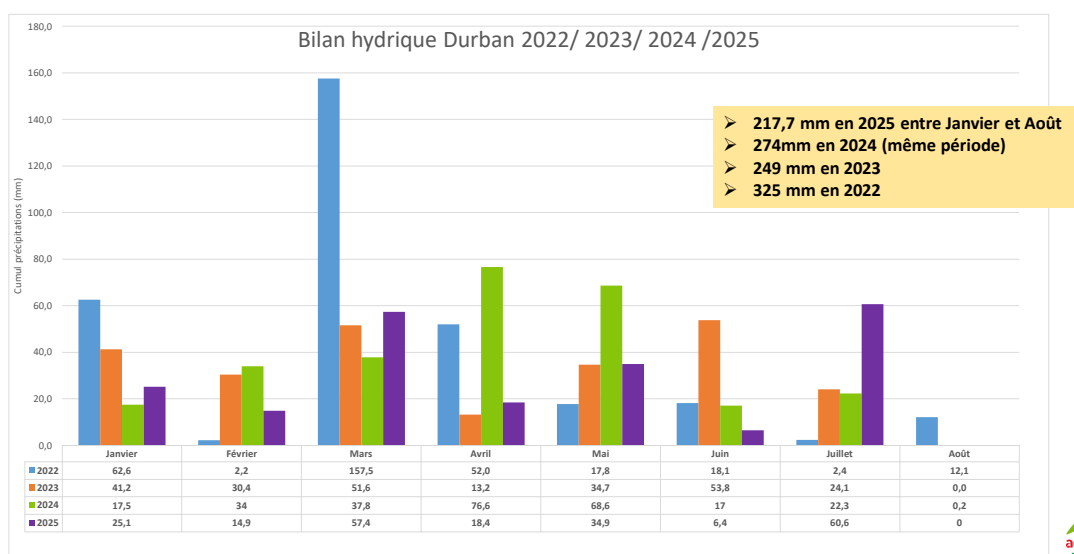
Bilan hydrique ALAIGNE



13



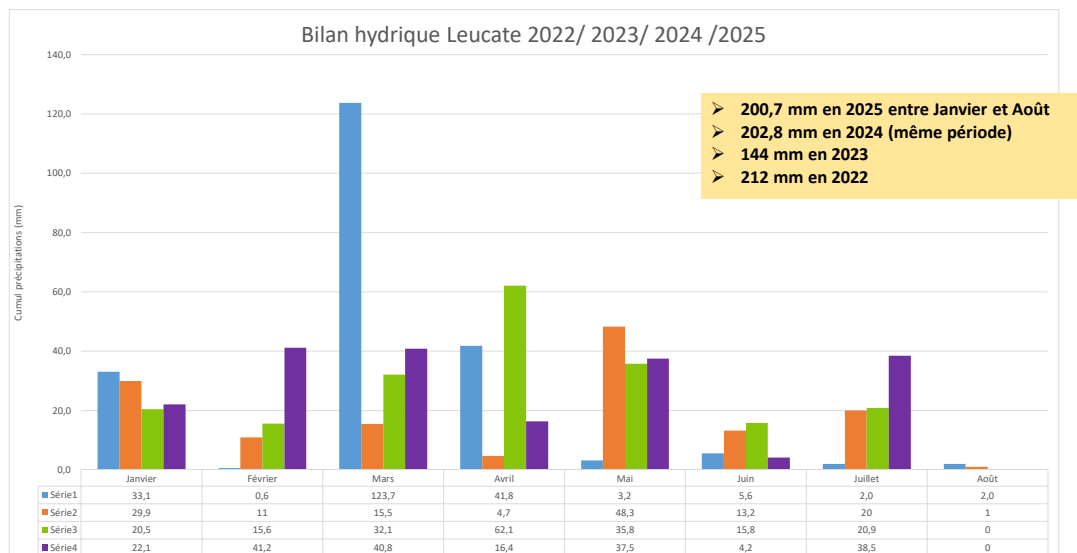
Bilan hydrique DURBAN



14



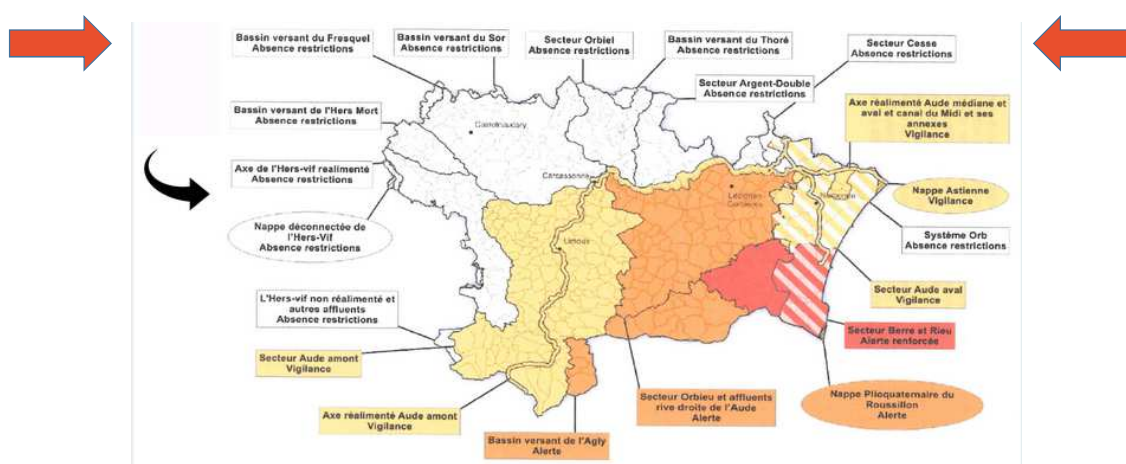
Bilan hydrique LEUCATE



15



Point Hydro: situation au 20 Juin 2025

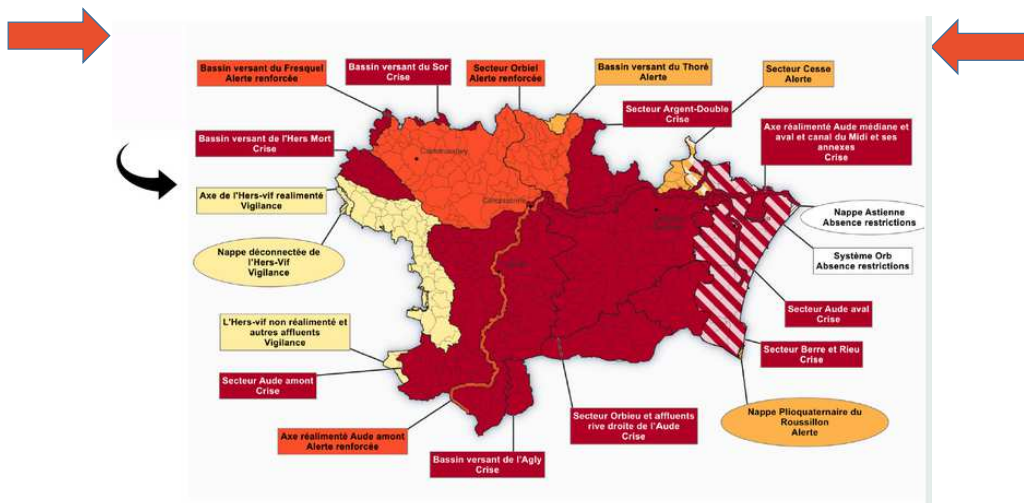


16

Vous trouverez ci-dessous les restrictions depuis le 20/06/2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture de l'Aude vous tiendra informé des éventuelles évolutions.



Point Hydro: situation au 14 Août 2025



RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU EN VIGUEUR DEPUIS LE 14/08/2025

Vous trouverez ci-dessous les restrictions depuis le 14/08/2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture de l'Aude vous tiendra informé des éventuelles évolutions.



17



Bilan de la campagne 2025

ETAT SANITAIRE



Oïdium



- Détection des **premiers drapeaux** sur Carignan autour du **15 avril**
- **Augmentation** de la fréquence des **symptômes observés autour du 11 Juin** sur cépages sensibles
- Pression assez élevée tout au long de la campagne, des **dégâts contenus malgré des cadences de traitement compliquées à respecter** (vent et fortes chaleurs avec risques de brûlures), poudrages pratiquement impossibles cette année
- Les fortes chaleurs et la luminosité ont freiné le développement de la maladie (sensible aux UV et faibles hygrométries)



19



Oïdium

Un outil supplémentaire cette année pour l'évaluation du risque et adapter au mieux nos préconisations



Modélisation de la société DAC ADN :

Cette année, nous renforçons nos outils d'aide à la décision avec 2 capteurs-tests pour le département (1 station sur Pezens et 1 sur Prat de Cest).

Ces capteurs de spores atmosphériques nous permettront de mieux cerner les périodes de faibles et fortes contaminations en mildiou, oïdium et ultérieurement black-rot.

- Description des 3 indicateurs du modèle DAC ADN :

Facteur Météo d'Infection (FMI) :

Quantité journalière d'heure où les conditions météorologiques sont propices à une infection par le mildiou. Il prend en compte les variables horaires suivantes : température, humidité, précipitation, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

Suivi de la sporée aérienne :

Le suivi de la sporée aérienne se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. L'étape de capture est réalisée par le biais de station de capture positionnée en parcelle.

Cette opération est réalisée 2 fois par semaine.

20

Risque global (de 1 à 4) passé et prédictif à + 7 jours :

Le modèle DAC ADN intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé). En début de campagne, le risque est à 0, avant l'apparition de la première feuille étalée. Le risque global prend en compte le FMI et la sporée.

Modélisation de la société DAC ADN : sur les 2 stations

Station	FMI	Capture de spore	Risque global
Prat de Cest	FMI moyen de 11h/jour du 09/06 au 15/06 et de 3h/jour du 16/06 au 23/06.	10660 spores capturées du 05/06 au 10/06. 1898 spores capturées du 10/06 au 12/06.	Risque 4 jusqu'au 19/06 puis risque 2.
Pezens	FMI moyen de 9h/jour du 09/06 au 15/06 et de 4h/jour du 16/06 au 23/06.	Aucune spore du 05/06 au 10/06. Aucune spore du 10/06 au 12/06.	Risque 3 jusqu'au 20/06 puis risque 2.

Relevé du 17 Juin 2025

→ L'activité oïdium reste forte sur la parcelle de Prat de Cest, avec des captures de spores généralisées. Parcelle historiquement sensible.



Mildiou

- **27 Avril: deux foyers primaires sur Cuxac d'Aude et Argeliers.**

- A partir du **1^{er} Mai**, des foyers primaires recensés sur les communes de :Félines Minervois, Caves, Treilles, Portel des Corbières, Ouveillan, Pouzols, Cuxac d'Aude, Villar St Anselme, Lauraguel, Carlipa, La Livignière....

- **Repiquages observés le 31 Mai** sur le Minervois Ouest et centre, Sigean, Portel des Corbières, Capendu, Tuchan, Cascastel et Durban.

- Les conditions météorologiques ont permis de contenir la pression, **à partir de début Juillet** seules quelques parcelles sensibles avec de nombreux symptômes nécessitaient un maintien de la protection.



Rot gris

Mildiou sur grappe



Mildiou

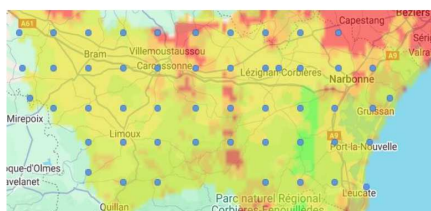
Biologie-Epidémiologie :

Les pluies du 19 et 20/05 entraînent des contaminations secondaires sur l'ensemble du département dont les symptômes seront visibles vers le 31/05 avec une forte pression dans les secteurs où les volumes de pluies seront supérieurs à 15-20mm et où les FTA sont déjà supérieures à 1%.

Modélisation Epicure-IFV :

carte du risque

Attention cette carte va rapidement évoluer en fonction des pluies du 19 et 20/05.



Extrait FLASH PHYTO
Modélisation Mildiou
20/05/2025



MILDIOU sur grappe forme Rot brun
secteur Minervois

Extrait FLASH PHYTO
24/06/2025
Les secteurs les plus impactés à
cette date sont le Minervois et
l'ouest Audois



22

Flavescence dorée



FLAVESCEENCE DORÉE

Informations techniques Campagne 2024

VIGIFL@V

VIGIFLAV
Application dédiée au suivi des
Jaunisses de la vigne !
A quoi ça sert ?
C'est une application qui a été pensée pour avoir
une meilleure traçabilité et géolocalisation des
relevés terrain.

- Prospection du 29 juillet au 11 octobre 2024
- 386 viticulteurs et techniciens mobilisés
- 3 175,28 Ha surveillés tous les 2 ou 4 rangs et 11 708,37 Ha surveillés en tournée
- 444,6 Km parcourus à pied par chaque prospecteur FEDON. Ce qui représente Carcassonne → Cannes
- 21 592 ceps marqués sur 687,02 Ha contaminés

Un total de 14 883,65 Ha de vignes surveillés pour l'année 2024

Vous avez des ceps peints en rouge ou en jaune sur votre parcelle?

- Une notification par courrier a été envoyée au propriétaire pour signaler les pieds symptomatiques détectés.
- Une rubalise peut-être mise en bout de rang afin de faciliter le repérage des ceps bombés.
- L'arrachage (ou coupe et dévitalisation) doit se faire avant le 1er mars 2025.
- Les parcelles contaminées à plus de 20% doivent être arrachées entièrement.

ATTENTION: votre parcelle peut être sujette à l'arrachage si le cumul du taux de contamination depuis 2022 atteint les 20% en 2024.

Merci de nous contacter dans le cas où vous n'auriez pas reçu de courrier alors que vous observez des ceps bombés.



23

Eudémis

- **Pression moyenne dans l'ensemble** sur le département pour les trois générations, très peu de captures de papillons dans les pièges excepté en fin de saison (Lauraguel, Cabanes de Fleury, Coursan).
- **Pas de décalage Est / Ouest au niveau des dates de vols.**
- Des dégâts ponctuellement importants en G1 (observation de nombreux glomérules sur certaines parcelles).
- **G2 début du vol le 11 juin** (Caves, Bages et Portel des Corbières) pression faible avec peu de perforations observées.
- **G3 précoce**, avec un vol relativement long et des secteurs où le nombre de captures est bien supérieur aux trois dernières années.
- **Bon fonctionnement de la confusion sexuelle**



24

Eudémis

TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS (*Lobesia botrana*)

Le vol est toujours en cours avec des captures assez importantes pour les secteurs « Ouest » du département.

Résultats des piégeages au 5/05

commune du piège + lieu-dit	Preixan	Villars	Bourlège	Espéraz	Montréal - Escapat	Mazerolles du Razès - Rau Ouest	Lauraguel - Estagnol	Talairan	Issel - en Cals
nb papillons piège 5	0	0	35	3	0	0	36	7	0
commune du piège + lieu-dit	Lauraguel - ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazès	Pezens-Molière	Carlipa-St André	Tuchan	Cascastel	Embres	Bages	Portel des Corbières
nb papillons piège 5	13	1	0	2	0	6	0	4	1
commune du piège + lieu-dit	ginestas pouzeranque	Crusades olivier	Douzens lalande	Félines-Minervois	Homps	Coursan	Cabanes de Fleury	Caves	
nb papillons piège 5	5	0	0	25	0	10	1	9	

Extrait FLASH PHYTO 12/08/2025

Observations : des pièges ont capturé des papillons cette semaine, mais toujours de manière très hétérogène.

Des pontes fraîches et du stade tête noir sont repérables dans les parcelles sensibles, principalement en l'absence de confusion sexuelle.

On note la présence de papillons sur les communes de Homps, Monze, Coursan et le Narbonnais.



Perforation eudémis 03
Chardonay / Monze

Ponte d'Eudémis de 3-4 jours
(secteur Monze)

25



Extrait FLASH PHYTO 07/05/2025

Evolution des captures semaines 32 et 33 :

commune du piège + lieu-dit	Preixan	Villars	Bourlège	Espéraz	Montréal - Escapat	Mazerolles du Razès - Rau Ouest	Lauraguel - Estagnol	Lauraguel - ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazès	Pezens-Molière	Issel - en Cals
Nb de papillon S32	/	/	/	/	0	0	63	40	0	0	0
Nb de papillon S33	/	/	/	/	0	0	26	6	0	0	0
commune du piège + lieu-dit	Carlipa-St André	Tuchan	Cascastel bera	Embras	ginestas pouzeranque	Canet	Argeliers	St Nazaire	Crusades olivier	Douzens lalande	Talairan
Nb de papillon S32	0	0	0	0	0	15	10	0	0	0	0
Nb de papillon S33	0	/	/	/	0	5	10	0	0	0	/
commune du piège + lieu-dit	Lagrasse borde rouge	Ormaisons cendrillon	Monze-carbonnac	Félines-Minervois	Homps	Coursan	Cabanes de Fleury	Caves	Bages	Portel des Corbières	
Nb de papillon S32	0	0	0	35	0	60	50	0	2	0	
Nb de papillon S33	0	0	0	15	0	5	15	/	/	/	



Cryptoblabes

- Des captures dans les pièges à phéromones à partir de fin Mai
- Des chenilles observées dans les grappes encore vertes dès fin juin avec présence de « nids » (toile dans les grappes avec plusieurs chenilles à des stades différents)
- Présence qui s'étend sur le Département (Littoral, Narbonnais, Corbières Centrales, Hautes Corbières, secteur Capendu et Minervois)
- Après les essais sur les Lâchers de Trichogrammes, test mis en place cette année avec le Groupe 30 000 Mont-Tauch sur de la confusion Crypto
- Le vol est toujours en cours...



26

PYRALE DU DAPHNE (*Cryptoblabes gnidiella*)

Observation : comme le montre le tableau ci-après, le vol est globalement en légère augmentation par rapport à la semaine 22.

Commune	Preixan	Carcassonne-Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	ginestas pouzeranque	St Nazaire	Bagnoles-Parazols	Caves
nb papillons semaine 22	0	0	0	1	3	1	0	0	1
nb papillons semaine 23	0	0	0	9	22	0	0	0	7
Commune	Homps	Laure Minervois	Félines-Minervois	Coursan	Cabanes de Fleury	Bages	Talairan	Portel des Corbières	
nb papillons semaine 22	0	3	0	1	0	0	0	0	
nb papillons semaine 23	2	1	2	2	1	0	0	1	

Relevé du 3 Juin 2025

Relevé des captures au 5/08/25

Commune	Homps	Laure Minervois	Félines-Minervois	Coursan	Cabanes de Fleury	Bages	Talairan	Portel des Corbières	Caves
nb papillons semaine 31	10	0	2	2	0	0	0	3	1
nb papillons semaine 32	10	0	1	1	0	0	0	1	4
Commune	Raissac d'aude	St Nazaire	Crusades	Donzens	Lagrasse	Capendu	Ormaisons Cendrillon	Bagnoles-Parazols	Paraza
nb papillons semaine 31	5	15	0	0	0	0	0	0	10
nb papillons semaine 32	8	12	0	0	3	0	0	0	15
Commune	Preixan	Carcassonne-Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	Embras	ginestas pouzeranque	Canet d'aude	
nb papillons semaine 31	0	0	0	47	10	1	0	7	
nb papillons semaine 32	2	0	0	27	12	28	0	25	

Relevé du 5 Août 2025



Autres ravageurs

RAVAGEURS SECONDAIRES

Localement des dégâts sur feuilles sont observés. Nous constatons une augmentation des populations ces derniers jours. Ravageur secondaire, pas d'insecticide homologué sur ce ravageur en viticulture.



Lachnusa parasitica et dégâts sur feuilles



PUNAISE (*Nysius senecionis*)

Des dégâts importants sont repérés dans une parcelle de Cascastel.

Ces insectes ont un appareil piqueur-suceur et vont donc ponctionner la sève des cellules ce qui provoque un ralentissement, voire arrêt de la photosynthèse et mortalité des différents organes attaqués.

Pas de mesures prophylactiques.

Il n'y a pas de produits homologués sur ce ravageur.

CICADELLE AFRICAINE (*Jacobiasca lybica*)

× Aude

Un comptage de symptômes a été réalisé sur 50 ceps selon la grille de notation INRAe le 7/08/25 sur la parcelle de Bourboulenc présentant des populations. A ce jour, cette parcelle ne présente aucun symptôme.

× Pyrénées-Orientales

Les notations hebdomadaires de présence de larves, d'adultes et de symptômes nous montrent cette semaine une augmentation des effectifs dans le Cru Banyuls, les Albères (Sorède) et Plaine Nord (Perpignan-Canet en Roussillon). Les symptômes sont bien visibles dans ces 3 secteurs.

Évaluation du risque : le risque est en augmentation.



Symptômes de grillures



Conséquences des vagues de fortes chaleurs du mois de Juin

- Les plantiers plantés un peu tardivement qui se dessèchent ou ne se développent pas



28



Conséquences des calamités successives



29

- Dans chaque commune, nous pouvons observer **des parcelles, plutôt âgées qui ne poussent plus**, la végétation n'arrive pas à se développer, elles n'ont presque pas de récolte et ce malgré un bon entretien.



Conséquences des vagues de fortes chaleurs du mois d'Août



- **Stress hydrique +++**
- Une végétation qui souffre, des grappes qui se dessèchent, grains qui flétrissent, des concentrations en sucres dans les baies qui augmentent rapidement ...
- **Le calendrier des vendanges est bousculé!!!!!!!!!!!!**





Calamités 2025 et dispositif d'accompagnement



Dispositif CA11 en cas de CALAM:

Conduite à tenir en cas de
CALAM (gel, grêle,
sécheresse, inondations...)

▪ **Enquête terrain:**

Dès que le sinistre est connu, enquête terrain afin d'identifier au plus tôt le périmètre et l'étendue des dégâts.

Qui? Les Conseillers Viti du/des secteurs concernés et la chef d'Equipe

Objectif: Etablir une liste des communes avec taux de perte moyen par commune

32

▪ **Retour des recensements et centralisation:**

Remontée des informations via la Chef d'Equipe vers Claude Descous afin d'établir au plus tôt une carte sur l'état des lieux de la situation.

▪ **Réalisation de la carte:**

Objectif: fournir la carte à la DDTM afin de solliciter la mise en place de la procédure CALAM, cette carte servira par la suite pour d'autres actions du type exonération de la TFNB, prise en charge des cotisations sociales, gestion du fond d'urgence...

Qui? Claude Descous fait le lien avec le service cartographie



Dispositif CA11 en cas de CALAM:

▪ **Si besoin mise en place d'un dispositif d'expertise:**

Objectif: mobiliser les agents de la CA11 pour réaliser les expertises terrain au plus tôt après le sinistre et permettre une indemnisation au plus tôt des Viticulteurs concernés.

Qui? Les conseillers Viti /secteurs et chef d'Equipe

Définition et validation du dispositif: CODIR élargi

Coordination du dispositif: Claude Descous

33

▪ **Information des Viticulteurs:**

Mise en place d'une page d'info sur le site internet de la CA11

Mise en place d'une enquête en ligne pour les exploitants si l'ampleur de la calamité le nécessite (gel 2021) ou s'il est nécessaire d'avoir plus d'informations notamment sur les surfaces concernées (grêle 2024).



Grêle du 19 et 20 AVRIL 2025:

▪ **Secteur: Razès et Limouxin**

zones impactées:

Bram/ Ste Eulalie

Nord d'Alzone (Carlipat- St Martin-Est de Moussoulens limite Ventenac)
exploitations impactées à + de 30%

Alzone parcelles touchées à 100%

Ste Eulalie (côté Montréal) parcelles impactées entre 60 et 70%
(la plaine de Ste Eulalie ne serait pas touchée aprioris)

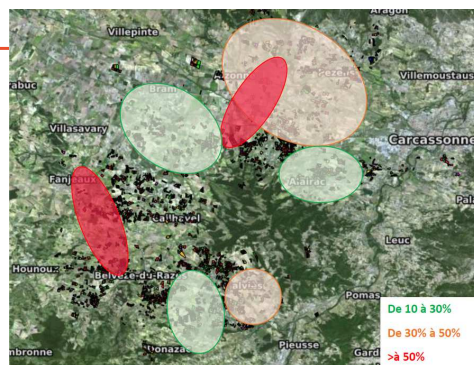
-Grêle samedi + dimanche sur la Haute vallée avec des rameaux coupés (Antugnac commune très touchée, les chardonnays sont tout gris, rameaux cassés et feuilles par terre) certaines parcelles sont touchées à 100%; des dégâts également signalés sur Conilhac de la montagne et Espéraz.

-Fenouillet du Razès secteur touché sur les cépages précoce avec des rameaux coupés avec des feuilles trouées et des impacts sur les rameaux.

-Grêle également secteur Gaja et Villedieu (entre Lauraguel et Limoux) dégâts variables mais beaucoup d'eau en plus des impacts.

-Villar St Anselme commune touchée en partie avec peu de vignes impactées, Belcastel et Buc idem

-Fanjeaux des dégâts sur la commune avec des zones (petites) impactées à 100%,
d'autres zones impactées sur Fanjeaux avec une moyenne à 30%.



Grêle du 11 Mai 2025:

▪ Secteur: TUCHAN



Secteur impacté:

12 Ha autour du Château de Segure
Dégâts: 70-90%
5 Viticulteurs impactés

35

➡ Déplacement de la DDTM la semaine suivante



Grêle du 19 Mai 2025:

▪ Secteur: Razès et Limouxin



Secteur impacté:

Alaigne, Donazac, Gaja et Villedieu, Loupia, Pauligne (tout ou partie de ces communes sont impactées à + de 70 %).

Ajac, Bellegarde du Razès, Escueillens et St Just de Bélengard, Lauraguel, Malras, Pomy, Routier et Villelongue d'Aude, Belvèze du Razès, Mazerolle du Razès, Hounoux, la Bezole (tout ou partie de ces communes présentent des dégâts de l'ordre de 30 à 70 %).

Digne d'Amont et Digne d'Aval et Limoux (dégâts entre 20 et 40 %).

St Martin de Villereglan et Malviès (dégâts entre 10 et 30 %).

➡ Déplacement CA11, presse et SDV dans la même semaine, de la DDTM la semaine suivante



Bulletin que faire après la grêle:



VIOLENTS ORAGES ACCOMPAGNES DE GRELE DU 19 MAI 2024

De violents orages accompagnés de grêle ont touché notre Département durant la soirée du 19 Mai 2024 impactant les vignobles du Razès et du Limoux.

Le recensement des dégâts est en cours, mais voici une première liste des communes concernées par cet épisode de grêle :

- **Albiès, Donzac, Gals et Villevieille, Loup, Oulques** (tout ou partie de ces communes sont impactées à + de 70 %).
- **Agac, Belleperche du Razès, Espérelles et St Just de Béleuard, Laurapet, Mals, Pons, Rostier et Villevieille** d'Aude, Sévères du Razès, Tasterolle du Razès, Mousoux, le Sévère (tout ou partie de ces communes présentent des dégâts de l'ordre de 20 à 70 %).
- **Digne d'Amont et Digne d'Aval et Lamoignon** (dégâts entre 20 et 40 %).
- **St Martin de Villedieu et Toulous** (dégâts entre 10 et 30 %).

Attention :
Cette liste sera amenée à évoluer dans les jours à venir car les recensements sont toujours en cours.

Avant toute intervention, pensez à contacter votre assureur afin de déclarer votre sinistre.
Si vous contactez les dégâts, voir la feuille.

Il est également important de noter que certaines parcelles visuellement "moins impactées" pour l'instant, pourraient tout de même subir des pertes significatives de récolte car nous approchons du stade floraison et les impacts de grêle sur les grappes risquent d'engendrer de la coulure...

PROTECTION SANITAIRE

D'un point de vue sanitaire, une protection mildiou rigoureuse doit être maintenue pour les parcelles ayant encore un feuillage fonctionnel.

Pour les parcelles totalement défoliées par les grêles, il va falloir attendre la repousse de nouvelles feuilles (entre-cœurs) avant d'assurer la protection mildiou. L'important est de protéger au maximum la partie végétative afin qu'elle soit fonctionnelle le plus rapidement possible pour la photosynthèse et qui permettra au maximum d'entre-cœurs de se développer et de se substituer au feuillage détruit.

L'impact des grêles provoque des mortalités d'une partie des tissus verts et les plaies sont potentiellement des voies de pénétration pour divers champignons pathogènes donc une pulvérisation à base de cuivre permettra de protéger préventivement des contaminations du mildiou et des différentes contaminations cryptogamiques (*Eutypa*, *Els*...).

Dans les situations où une partie du feuillage est encore actif et où il reste des grappes, l'association du cuivre avec des produits systémiques voire pénétrants (si la protection était en fin de rémanence lors de l'épisode) est pertinente.

Il est également important de noter que certaines parcelles visuellement "moins impactées" pour l'instant, pourraient tout de même subir des pertes significatives de récolte car nous approchons du stade floraison et les impacts de grêle sur les grappes risquent d'engendrer des phénomènes de coulure et millerandage (problèmes de fécondation).

CI. Tableau Mildiou INTERVENTION CONCERNANT LA TAILLE

Avant toute intervention, attendre le passage votre assureur

La taille en vert n'est pas recommandée sur les vignes en production : cela favoriserait surtout le départ de gourmands et retarderait le démarrage de la végétation.

Cas des jeunes plantations :

- **Plantiers en 1^{ère} feuille :**

Né rien faire, les jeunes plants vont repartir dans les prochains jours.

- **Vignes en 2^{ème} feuille (deux options possibles) :**

Rabatter maintenant à quelques cm pour stimuler les bourgeons de la base et disposer de bois de taille indemnes. Laisser en l'état et au moment de la taille si la pousse est trop abîmée, rabattre à deux yeux.

- **Vignes en 3^{ème} feuille :**

Si l'aiguillon avait déjà été sélectionné et que celui-ci est trop abîmé (nombreux impacts de grêle), le rabattre à deux, trois ou quatre yeux.

- **Vignes en 4^{ème} feuille (aiguillon lignifié, tronc formé) :**

Si celui-ci est vraiment trop impacté avec d'importantes plaies, il est préférable de le rabattre en dessous des plaies afin de reformer un tronc et assurer une bonne circulation de la sève tout au long de la vie du cep.

Dans tous les cas, veiller à maintenir un bon état sanitaire de la végétation par la suite.

Vous pouvez contacter vos Conseillers de secteur pour plus d'informations (CI. carte)



Dégâts au Vignoble secteur Razès et Limoux 19/05/2024



INCENDIES 2025





INCENDIES 2025

- L'année 2025 est marquée par les incendies à répétition :
- 29 Juin, 5, 7, 27 Juillet (Bizanet / Moux / Narbonnais / Sigean)
- Mega feu du 5 Août (Ribaute / Corbières)

Une fois encore, notre vignoble s'est illustré par son précieux rôle de bouclier naturel, protégeant les populations des ravages des incendies comme le montrent les multiples photos et vidéos partagées au travers des réseaux sociaux.



Appui aux sinistrés et recensement des dégâts:



Chambre d'agriculture de l'Aude

★ Favoris · 11 juillet ·

[INCENDIES] 🔥 Conférence de presse – Incendies : agir et prévenir ensemble 🔥

Face aux incendies dévastateurs de ces derniers jours, il est indispensable de d'insister sur le rôle fondamental de l'agriculture et de la viticulture dans la prévention des feux et la préservation de nos territoires.

👉 Comme l'a rappelé le président du Syndicat des Vignerons Damien Onoré : « là où la vigne pousse, c'est l'incendie qui recule ». Il a également appelé à ce que l'ensemble des vignes soient exonérées du foncier non bâti, reconnaissant ainsi leur rôle environnemental et préventif.

La Chambre d'agriculture poursuivra et renforcera sa mobilisation pour

✅ La viticulture et l'élevage qui sont un rempart naturel contre les incendies. En maintenant des milieux ouverts et en limitant les friches, ils jouent un rôle d'effet coupe-feu essentiel.

✅ Nous devons amplifier nos actions en matière de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) :

- Création de coupures pastorales et viticoles,
- Travaux d'ouverture et d'entretien des milieux,
- Soutien renforcé aux exploitations agricoles situées en zones stratégiques via les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et les Mesures Agro-Environnementales (MAE).

✅ Enfin, il est impératif de défendre les spécificités de l'agriculture méditerranéenne dans les politiques publiques, et notamment dans le cadre de la future PAC, afin d'adapter les dispositifs aux réalités de nos territoires et à leurs vulnérabilités face au risque incendie.

Notre président @ludovic.roux.372 a quant à lui déclaré : « Nous sommes prêts à rencontrer les pouvoirs publics pour leur proposer des actions concrètes à mettre en place dès maintenant ».

Un message clair et une volonté commune : agir vite et efficacement pour protéger nos espaces ruraux, notre agrotourisme et la biodiversité.

@syndicatselpa11 Jeunes Agriculteurs De l'Aude Syndicat des Vignerons de l'Aude Vigneron Indépendant Aude La Coopération Agricole Occitanie @fdsea11



Chambre d'agriculture de l'Aude

★ Favoris · 30 juillet, 10:04 ·

[TERRITOIRE]

🔴 Incendies dans l'Aude : la Chambre d'agriculture aux côtés des agriculteurs sinistrés 🔴

Ces derniers jours, un violent incendie a ravagé le territoire de Sigean, La Palme, Port La Nouvelle, Roquefort, Portel des Corbières et les environs.

De nombreuses exploitations agricoles sont durement touchées.

Face à cette situation dramatique, la Chambre d'agriculture de l'Aude se mobilise par la mise en place d'un numéro de crise : 06 77 10 67 49 pour recueillir les besoins des exploitants et répondre à leurs premières interrogations.

Une enquête est en ligne pour recenser les dommages sur les exploitations agricoles : <https://forms.office.com/e/GC2n0s0Fyx>

Nous appelons les agriculteurs sinistrés à :

👉 Porter plainte contre X auprès de la gendarmerie

👉 Déclarer les dommages à leur assureur, à titre conservatoire

La Chambre d'agriculture de l'Aude tient à exprimer son soutien plein et entier :

♦ Aux sapeurs-pompiers et forces de sécurité engagés pour protéger les habitants et les biens

♦ Aux vignerons, agriculteurs et éleveurs frappés par les flammes

#IncendiesAude #SoutienAgriculteurs #ChambreAgricultureAude



Bulletin technique:



QUE FAIRE APRES UN INCENDIE DANS MON VIGNOBLE ?

Bulletin technique

web-chaudieres@chambre-aude.fr



INCENDIES ETE 2025 Département de l'Aude

L'été 2025 aura été marqué par une série d'incendies touchant de près tout notre Département. Concernant celui du 5 Août, d'une ampleur et d'une violence exceptionnelle qui a touché l'ensemble du secteur des Corbières les chiffres sont impressionnants ! Nos pensées se tournent tout d'abord vers les victimes et leurs proches mais il est important de saluer encore une fois le travail des sapeurs-pompiers. Notre vigne comme nous pouvons observer sur toutes les photos a encore une fois démontré son utilité pour aider à contenir les incendies et protéger les populations, mais sur le secteur des Corbières, les nombreux hectares arrosés ces dernières années n'ont malheureusement pas pu jouer ce rôle.

Source : Photo Châteaux de Près de Cailhac, 7 août 2025



Source : Photo de la Domaine des Aumens à Lézignan, 5 août 2025



CONDUITE A TENIR

Pour les Viticulteurs assurés, le sinistre doit pour rappel être déclaré dans un délai de 5 jours. Si ce n'est pas encore fait, contactez votre compagnie d'assurance très rapidement. Assurés ou pas, nous vous conseillons également de déposer plainte contre X en gendarmerie dans les prochains jours. Attention une main contrainte n'a pas de portée juridique.

Continuez enfin votre vasse coopérative et les vases analogues afin de signaler les dégâts et d'anticiper l'organisation des vendanges (vendange à isoler, risques de « goûts de fumée » issus de molécules de type phénols volatiles).



DIFFERENTS DEGRES DE DEGATS AU VIGNOBLE

Afin d'évaluer la gravité des dégâts sur le végétal, nous avons établi après observations, une échelle de gravité qui vous permettra de mieux apprécier les conséquences à venir. Cette échelle tient compte de la température et de la distance aux flammes et de la durée d'exposition (présent pour le végétal entre

NIIVEAU 1 : Souches irradiées par la chaleur des flammes, feuilles sèches, rameaux et raisins secs et meurtris mais l'intérieur des sarments verts (sève qui circule)

- Actuellement, ne pas tailler la vigne
- Si possibilité d'irriguer, ce ne sera que bénéfique pour la reprise en végétation
- La récolte 2025 est perdue
- La souche va repartir (pas de perte de fonds) plus ou moins rapidement en fonction de la phytométrie et l'ou irrigation.
- Absence d'incidence sur la récolte N+1 uniquement si bonne reprise car il est difficile d'évaluer la bonne viabilité des bourgeons dormants
- Veiller à réaliser une taille courte et soignée cet hiver pour favoriser la reprise en végétation.



Dégâts de niveau 2



Bourgeons dormants fructifères en position 6 et 7 ayant débourré 10 jours après le passage du feu.

Coupe d'un bourgeon

La coupe effectuée révèle aussi des tissus encore verts, donc potentiellement fonctionnels. Dans cette situation, ces bourgeons dormants sont certainement valables pour 2026 mais on ne peut pas prédire s'ils vont débourrer prochainement ou pas (comme les bourgeons situés en position 6 et 7 sur le rameau).



41



MEGA Feu du 5 Août dans les Corbières:

Mobilisation « Incendies été 2025 »

La Chambre d'agriculture de l'Aude est à vos côtés et met en place un accompagnement dédié pour vous aider à faire face à l'urgence

À partir du mercredi 13 août et jusqu'au vendredi 22 août 2025, nos conseillers seront présents

Mairie de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse

🕒 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00

👉 Que vous soyez viticulteur, éleveur, céréalier ou engagé dans toute autre filière agricole, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

📞 Numéro d'écoute et de recensement CA11 : 06 77 10 67 49

Réunion d'informations publique

Face aux récents incendies qui ont durement touché notre territoire, la Chambre d'agriculture de l'Aude, aux côtés des acteurs locaux – le Syndicat des Vignerons de l'Aude, le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Aude, la FDSEA, le SELPA, les Vignerons Indépendants et la Coopération Agricole – organise une **grande réunion publique**.

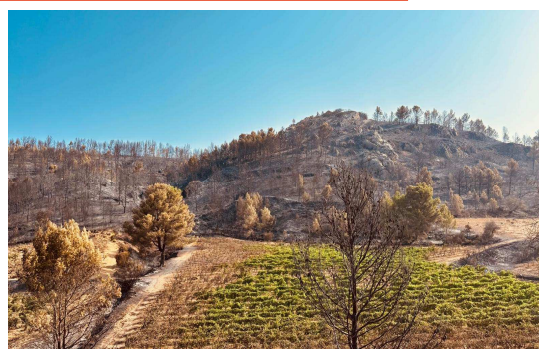
Mardi 19 août 2025

à 18h00

au Foyer de Durban-Corbières

18, Avenue de Narbonne – 11360 Durban-Corbières

Lors de cette rencontre, nous vous présenterons les différentes mesures sollicitées auprès des Pouvoirs Publics. Nous prendrons également le temps de répondre à vos questions et d'échanger sur vos besoins et attentes.



42



MEGA Feu du 5 Août dans les Corbières:

MOBILISATION INCENDIES 2025 LE 14 AOÛT 2025

La Chambre d'agriculture de l'Aude est à vos côtés et met en place un accompagnement dédié pour vous aider à faire face à l'urgence

PERMANENCE À DURBAN CORBIÈRES

JEUDI 21 AOÛT APRÈS-MIDI
VENDREDI 22 AOÛT

Mairie de Durban Corbières

Numéro d'écoute et de recensement : **06 77 10 67 49**



Service Politiques Sociales et Emploi
Unité Mutations Economiques Emploi et
Compétences
dsr@ccp-aud-aude.fr

Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités
et de la Protection des Populations

Carcassonne le 12 août 2025

Incendie du Massif des Corbières: Précisions sur le dispositif de l'activité partielle

PJ : annexe

Afin de permettre le maintien des emplois dans les entreprises ayant subi un sinistre ou un arrêt temporaire ou une baisse de leur activité en lien direct avec les incendies qui se sont propagés dans le Massif des Corbières, le dispositif de l'activité partielle peut être sollicité.

Ce dispositif permet à un employeur confronté à ces difficultés de réduire ou suspendre temporairement l'activité des salariés pour maintenir leur emploi; l'employeur verse une indemnité au salarié et reçoit une allocation de l'Etat dès lors qu'il a obtenu une autorisation.

Le dispositif couvre exclusivement le maintien de la rémunération à hauteur de 60% de la rémunération brute habituelle sur la base de 35 heures hebdomadaires maximum.

Les entreprises concernées sont invitées à déposer leurs demandes sur le motif de « sinistre ou intempéries de caractère exceptionnel » ou « toute autre circonstance de caractère exceptionnel » en fonction de leur situation.

Incendies été 2025 - Recensement des répercussions sur vos exploitations

Ce formulaire a pour objectif de recenser les exploitations agricoles impactées par les incendies ayant eu lieu le 29.06.25 (départ Béziers), le 05.07.25 (départ Moussoulens), le 07.07.25 (départ Narbonne), le 26.07.25 (départ Sigean), le 05.08.25 (départ Ribaute). Merci de le remplir avec précision. Les données collectées permettront d'engager des discussions avec les pouvoirs publics.

Lorsque vous soumettez ce formulaire, il ne collecte pas automatiquement vos détails, tels que le nom et l'adresse e-mail, sauf si vous le fournissez vous-même.

* Obligatoire

Informations sur l'exploitation

1. Raison sociale : *

Entrez votre réponse

Enquête en ligne site internet
CA11: 153 retours au
18/08/25

43

Convention de Mise à Disposition (CMD) et Bail Safer

La Safer Occitanie a mis en place une Convention de Mise à Disposition (CMD) et Bail Safer permettant d'acheter des raisins pour le millésime 2025. Les viticulteurs pourront inclure cette acquisition dans leur déclaration de récolte.

Si vous êtes intéressés, contactez les services Safer de Carcassonne

Service Aude

22 Route de l'Industrie

11800 TREBES

Tél : 04 68 47 70 70 - Mail : service-tl@safer-occitanie.fr



Le Millésime 2025

- Hiver relativement froid par rapport à 2024
- Quelques pluies d'hiver mais pas assez pour recharger les nappes phréatiques, des pluies régulières au printemps mais le compte n'y est pas!
- Belle sortie sur l'ensemble du département malgré les secheresses 2023 et 2024
- Pression Mildiou assez importante au printemps
- Oïdium faiblement présent
- Présence de Cryptoblabes qui continuent leur progression sur le Département
- Deux vagues de fortes chaleurs en Juin et Août avec des « coups de chaud »
- Des incendies à répétition, un méga feu le 5 août et des récoltes perdues et/ou impactées par les goûts de fumée
- Des maturités et concentrations avancées, avec des vendanges précoces

Millésime 2025: Un bon état sanitaire mais encore petite récolte qui s'annonce pour le Département...

occitanie.chambre-agriculture.fr





La Chambre d'Agriculture à vos côtés

L'Equipe Viticulture



L'Equipe VITICULTURE de la CA11

Carte des secteurs

Les Missions:

- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectif

- Les formations
- Restructuration du vignoble



Équipe Viticulture

Chargé d'équipe viticulture
Conseillère viticole Haïmes Corbières
VERNETTES Élodie
06 77 36 18 95
elodie.vernettes@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Assistante équipe viticulture
SOMPAYRAC Hélène
04 68 11 79 61
helene.sompayrac@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Chargée de mission viticulture
Missions Réseaux de Vignes
BENNAME Sandrine
06 74 09 41 64
sandra.bennamane@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Domaine expérimental de Cazes

Chargé de mission oenologie
GAUTHIER Philippe
04 68 69 11 56 / 06 84 54 64 84
philippe.gauthier@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère Expérimentation
MOULINET Laurie
06 84 06 08 92
laurie.moulinet@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Atelier Bois et Plantes de Vigne

Responsable de l'atelier
VIGUIER Didier
04 68 79 79 08 / 06 80 38 96 95
didier.viguiere@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Chargée de mission
CABANNES Corinne
04 68 79 79 08
corinne.cabannes@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère phytosanitaire
CAZERQUES Cécile
06 70 75 08 62
cecile.cazerques@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Remplacée temporairement par
GUILLOT Margane
margane.guillot@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère viticole
Rozès Molapère
MOULINET Laurie

Chargé de mission phytosanitaire
Vigne et arboriculture
FERAUD Olivier
06 84 54 64 85
olivier.feraud@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Chargé de mission et conseiller viticole
Marboulet Mireille
SOURD Nicolas
06 70 75 97 30
nicolas.sourd@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère viticole spécialiste Corbières
ELIS Perrine
(MAD* Aux Vignerons Indépendants)
06 30 28 06 48
perrine.elis@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère viticole Marboulet littoral
Corbières et Hautes Corbières
SALVETAT Marianne
07 85 65 73 26
marianne.salvetat@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Conseillère viticole
Hautes Corbières
VERNETTES Élodie

Conseillère viticole Limousin
VILLA Amandine
amandine.villa@chambre-agriculture-aude.chambagri.fr

Source : Chambre d'agriculture Aude 2025

47

Les Missions:

- **Accompagnement individuel:**
 - Montage des dossiers PAC
 - Dossiers d'installation
 - Prestations de suivi phytosanitaire
 - Rédaction du Flash Phytosanitaire en saison
 - Conseils plantation et fertilisation du vignoble
 - Devis à la carte pour accompagnement (sélections parcellaires...)
 - Diagnostics MAEC
 - ...

48

Exemples d'accompagnement individuel:

PROAGRI
PROJET AGRI. DES TERRITOIRES. ET DES HOMMES

VITICULTURE OENOLOGIE

CONSEIL PLANTATION

POUR :
MALRIC CEDRIC
SCAV LES TERROIRS DU
VERTIGE
2 CHEMIN DES VIGNERONS
11220 TALAIRAN

Options forfaitaire (nombre de conseils) : 83
Conseil N° : 459

Date de la visite : 26/03/25
Date de remise du compte-rendu (si différent) : 06/05/25

CONSEIL SUIVI PAR :
Nom : VERGINETTES ELODIE
Mail : elodie.verginettes@chambre-agricultures.fr
06 77 36 18 95

Le conseiller reste à votre disposition pour toute information complémentaire.
www.chambre-agricultures.fr

CHAMBRE AGRICULTURES

AUDE

Flash VITI

N° 21 - 12 08 2025
BSC 478

Le conseil des Chambres d'Agriculture de l'Aude s'adresse aux viticulteurs et aux professionnels du secteur viticole. Ce conseil est destiné à vous apporter des conseils techniques et réglementaires. Pour la filière viticole, un groupe de travail issu de l'association des viticulteurs de l'Aude (AV) a été mis en place. Ce groupe de travail a pour objectif de vous apporter des conseils techniques et réglementaires. Les conseils techniques sont destinés à vous apporter des conseils techniques et réglementaires. Les conseils réglementaires sont destinés à vous apporter des conseils techniques et réglementaires. Les conseils techniques sont destinés à vous apporter des conseils techniques et réglementaires. Les conseils réglementaires sont destinés à vous apporter des conseils techniques et réglementaires.

POINT PHYSIO : RAPPEL

LA MATURATION
Attention : cette phase comprend la véraison et la maturité physiologique qui est la fin du chargement en sucres, couplée à une teneur en acide réduite et à une taille de baie maximale (en l'absence d'accidents climatiques et physiologiques).
Ce stade se caractérise principalement par le transfert, le stockage et la synthèse de différents composés dans la baie (biosynthèse de différents composés au niveau de la pellicule interne - l'hydrosoluble).
On retrouve :
• le sucre (glucose) issu de la photosynthèse
• les principaux composés phénoliques (tanins, anthocyanes...)
• une partie des éléments minéraux (ex : potassium, calcium, magnésium)
• certains composés aromatiques (terpènes) des cépages comme le Muscat, le Gewürztraminer

RAVAGEURS
TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS (Lobesia botrana)
Modélisation : module Actus du Cultiv : 3^{ème} génération

	Début du vol de 2ème génération (10% des insectes)	Début des pontes de 2ème génération (10% des pontes)	Incidence (10% de larves L1)
ALAUDE	07 août	08 août	10 août
CAHACASSANE	17 août	18 août	20 août
LEUCATE	17 août	18 août	20 août
LEUCON	17 août	18 août	20 août
MAURONNE	17 août	18 août	20 août

Suite aux observations, les dates ci-dessous semblent plus précises :

	01 août	03 août	08 août
ALAUDE	01 août	03 août	08 août
CAHACASSANE	17 août	18 août	20 août
LEUCATE	17 août	18 août	20 août
LEUCON	17 août	18 août	20 août
MAURONNE	17 août	18 août	20 août

Observations : des pignes ont capturé des papillons cette semaine, mais toujours de manière très isolée.
Des pontes fraîches et du stade tête noire sont repérables dans les parcelles surveillées, principalement en l'absence de confusion sexuelle.
On note la présence de papillons sur les communes de Rieux, Nizas, Castel et le Narbonne.

Evolution des captures semaines 32 et 33 :

Commune	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
Alauze	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Caillac	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Leucate	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Leucan	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Mauron	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	

TELEDECLARATION

A réaliser entre le
1^{er} Avril et le 15 Mai

PAC 2025

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF
Réunions d'informations

INDIVIDUEL
Télé-déclaration

06 77 10 67 49
pac@chambre-agricultures.fr

CHAMBRE AGRICULTURES
CHAMBRE D'AGRICULTURES AUDE

Les Missions:

- **Accompagnement collectif:**
- Animation du Groupe DEPHY du Narbonnais
- Animation des Groupes 30 000: Mont-Tauch, Limoux, Névian et Canet d'Aude
- Réunions conseil de groupe (ex conduite raisonnée)
- Participation aux observations et rédaction du BSV (Bulletin de Santé du Végétal)
- Rédaction de bulletins techniques (entretien des sols, fertilisation, grêle, incendies...)
- Participation suivi gestion quantitative de l'eau (AERMC)
- Action avec AERMC Qualité de l'eau (ex démo qualité de pulvérisation)
- Animation / Appui FDVI
- Formations CERTIPHYTO
- Formations techniques (couverts végétaux, initiation à la dégustation, qualité de pulvérisation...)

Les Réunions Conseil de groupe:



- Animation des réunions conduite raisonnée (Cascastel, Monze, Talairan, Embres, Tuchan, Vendéole...)



51

Travaux sur l'entretien du sol et la matière organique

Couverts végétaux temporaires
SCV CASTELMAURE 2024-2025

Contexte pédo-climatique

- Type de Sol :
 - Zone de coteau (sensible à l'érosion)
 - Sol argileux (45% d'argiles)
 - Sol calcaire (pH = 8,4)
 - Teneur moyenne en MO (L.S.V) : 0,1%
 - 0,1% (L.S.V)
- Conditions climatiques :
 - Sécheresse intense en 2023 et 2024
 - Parcelle non irriguée

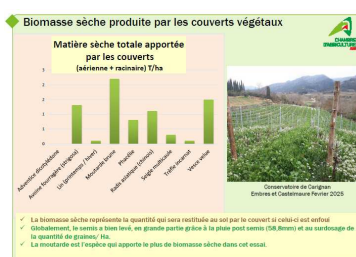
Principe et intérêts :

Protocole et suivi de l'essai :

- Date de semis : 25/10/2024 ; date de relevé : 25/02/2025
- 1 seule modalité semée sur 80% de la parcelle
- Semencier à dents avec rouleau, 50kg pour 0,60ha
- Estimation de biomasse et restitution au sol
- Méthode MERCI (Plateforme gratuite en ligne) → <https://methode-merci.fr/>
- Résultats pour un entrebement effectué sur 80% de la surface totale

MERCI

Contacts :
Corinne COLUMBERT corinne.columbert@chambre-aud.fr
Philippe VIGNERES philippe.vigneret@chambre-aud.fr
Catherine BIRKET catherine.birket@chambre-aud.fr



Apport de matière organique (MO)

Que devient la MO du couvert végétal ?

- Environ 2/3 sont minéralisés (MO « labile ») : restitution d'éléments nutritifs pour la vigne (minéralisation), stimulation de l'activité biologique.
- Environ 1/3 est « humifère » (MO « stable ») : amélioration de la structure du sol, stockage du carbone, restitution à long terme des éléments nutritifs.

Le couvert réalisé sur cet essai va apporter environ 1T/ha de MO stable (estimation méthode MERCI)

Type de mélange semé :

CHLOROPHILTE MEGAMIX

Composition :

- 20% Vesce du Bengale TITANE
- 15% Avoine rude TOSCANE
- 14% Seigle multicaule TONUS
- 6% Radis chinois DAIKON
- 8% Trèfle incarnat CEGALO
- 8% Trèfle Alexandrie TABOR
- 18% Vesce velue précoce MASSA
- 1% Moutarde brune VITASSO
- 4% Phacélie
- 6% Lin KALON / JULIET

Essais couverts végétaux temporaires mis en place en 2024-2025 :

- Monze
- Embres et Castelmaure
- Tuchan- Paziols

Et dans plusieurs parcelles de l'Ouest Audois

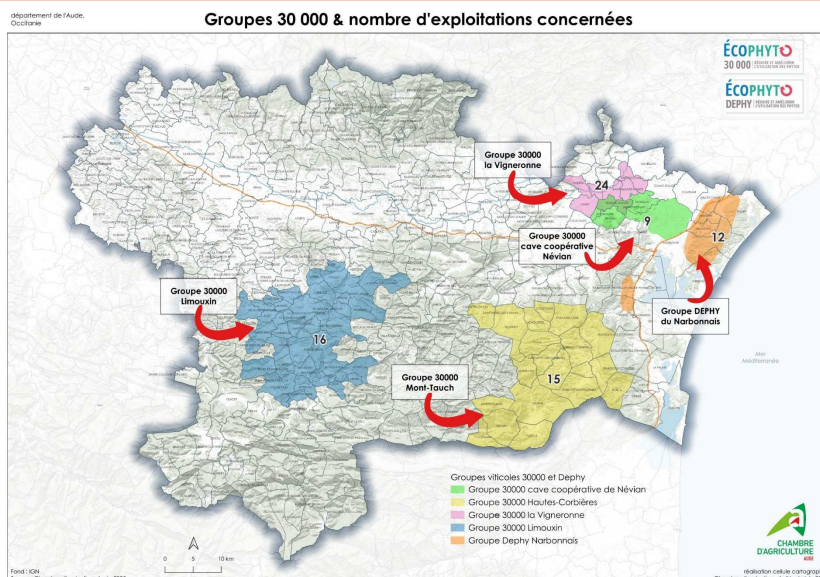
Objectifs :

Déterminer les espèces les plus adaptées à nos Terroirs



52

Les collectifs de Viticulteurs:



53

Les bulletins techniques:

bulletin
IRRIGATION
N° 9

Situation météorologique, hydrologique et informations réglementaires ainsi que le suivi technique de parcelles de référence réparties sur le territoire et les conseils irrigation.

PUBLICATIONS
De la Chambre

Maï 2024

QUE FAIRE APRES LA GRELE ?
Bulletin technique

Au sommaire de ce bulletin :

- >> Protection sanitaire
- >> Interventions concernant la taille

Télécharger ici

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL
Viticulture

EDITION Languedoc-Roussillon N°26 - 12 août 2025

A retenir

ÉPIDÉMIES Déficit de pentes toujours en cours. Surveiller les parcelles sensibles.

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies - Cumul mensuel de 10 au 10/08/2025 - Réserve de 10 au 10/08/2025

STADES PHENOLOGIQUES

Données des parcelles observées. Les dates sont moyennées selon les :

- 10 références (coteau 20 au 10/08/2025)
- 10 références (coteau 27 au 10/08/2025)

La date de fenaison (coteau 27 au 10/08/2025) est moyennée observée.

PUBLICATIONS
De la Chambre

Juillet 2025

QUE FAIRE APRES UN INCENDIE SUR MON VIGNOBLE ?
Bulletin technique

Au sommaire de ce bulletin :

- >> Conduite à tenir
- >> Différents degrés de dégâts au vignoble
- >> Incidence sur les vins

Télécharger le bulletin

Enquête en ligne

Les Formations en VITI:

- Approche agronomique des sols en viticulture
- Découvrir les couverts végétaux en viticulture
- Planter des variétés partiellement résistantes aux maladies mildiou-oïdium
- Entretien de la vigne sans herbicides
- Désherbage chimique de la vigne
- Optimiser la pulvérisation
- Initiation à la viticulture biodynamique
- Fabriquer ses vinaigres
- Fabriquer des conserves à base de vinaigre
- Vinification sans sulfites ajoutés ou à teneur réduite en sulfites
- Repérer et identifier les principaux défauts des vins
- S'exprimer autour des vins
- Gestion raisonnée des maladies et ravageurs de la vigne
- Possibilité de création de formations à la carte



55



**Merci pour votre Attention
et Bonnes Vendanges!**



occitanie.chambre-agriculture.fr

